

Mercredi
10/04/2024
13h – 16h

Comment produire en restriction permanente d'eau

Compte rendu de visite

Contexte de la rencontre

L'assemblée générale de la FNAB ayant lieu dans le département 66, on assiste à la venue de nombreux producteurs bio de toute la France. Compte tenu que le département connaît une situation quasi à l'opposé des autres départements quant à sa pluviométrie, l'objectif de présenter la situation du département et les problématiques que rencontrent les producteurs du 66 face à une sécheresse récurrente est intéressante à plusieurs titres. Cette rencontre permet de présenter une situation qui nécessite des adaptations des modes de production dont certains autres départements seront potentiellement confrontés dans l'avenir. Plusieurs pistes techniques sont explorées qui pourront être mises en œuvre dans d'autres exploitations. Le partage de ces essais seront partagés et d'autres idées ou suggestions pourront avoir lieu lors des échanges.

Retour sur les personnes présentes :

30 personnes inscrites en amont de la rencontre

31 personnes présentes à la rencontre dont

- 11 producteurs
- 7 conseillers ou techniciens
- 13 représentants de structures départementale ou régionale

Initiée par :



Financée par :



Organisée par :



Etat de la situation hydrique dans le département des Pyrénées Orientales

Séverine Le Mestre du Syndicat des Nappes du Roussillon a présenté la situation préoccupante sur :

- Les ressources en eau et leurs usages du département
- L'état des ressources en eau
- Les restrictions d'usages et leurs conséquences

La présentation est remise en pièce jointe

Présentation de la problématique et du projet EDTAPES du CivamBio66

Les producteurs doivent faire face à un problème récurrent de sécheresse sévère et se voient contraints d'adapter leurs pratiques. De ce constat est né le projet **EDTAPES (Expérimentation et Diffusion de Techniques Agricoles pour la Préservation des Eaux Souterraines)**, mené par le Civam Bio 66, piloté par le Syndicat des Nappes du Roussillon et financé par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse.

Un échange d'expériences entre agriculteurs sur base d'une expérimentation est actuellement en cours pour identifier des pistes de solutions afin de répondre aux besoins techniques de la profession, sur les filières maraîchage, arboriculture et viticulture.

Pour le **maraîchage**, on mesure par exemple les effets de **différents types de couverture de sol** en comparant le **champost** (paillage organique issu du compostage de champignonnières) au **paillage plastique**. L'objectif est de favoriser la rétention en eau et la fertilité du sol, afin d'optimiser le rendement des cultures tout en préservant au maximum la ressource en eau.

En arboriculture, sur une parcelle d'abricotiers avec la mise en place d'un mulch de **Broyat Vert Criblé** sur le rang. L'essai mis en place cherchera à évaluer l'impact de cette pratique dans la réponse aux objectifs cités ci-après.

- Augmenter la fertilité globale de son sol (physique, chimique, biologique)
- Optimiser voire réduire ses apports d'irrigation
- Réduire ses apports en intrant fertilisant issu du commerce

En viticulture,

Initiée par :



Financée par :



Organisée par :



Plus d'infos sur <https://terreaubio-occitanie.fr>

L'objectif de démontrer qu'il est possible d'améliorer la capacité de rétention en eau du sol, et donc la résilience du vignoble, avec l'emploi de matières organiques. Concrètement les objectifs sont d'évaluer la capacité de rétention en eau du sol selon les **amendements (Compost, Compost +Biochar, déchets verts)** et d'évaluer l'impact sur la vigne selon ces amendements.

En Février 2023, les différentes matières organiques ont été épandues manuellement :

- Compost (20 tonnes/ha)
- Compost (16 tonnes/ha + Biochar (4 tonnes/ha)
- Déchets verts (20 tonnes/ha)

Autres actions du CivamBio66 en lien avec les mesures et actions en faveur de la rétention en eau

Mise en place de **plateforme de compostage à la ferme**. En partenariat avec le Sydetom66

Programme d'inclure du SPA3 (Biodéchets et sous-produits animaux)

Dossier couvert végétaux en viti

Résilience de la vigne face à la sécheresse – Retour sur des essais menés dans l'arc méditerranéen

Hydrologie régénérative

Le jeudi 23 et le vendredi 24 novembre 2023 le CivamBio66 a organisé une formation dont l'objectif général était de comprendre les bases de l'hydrologie régénérative, et savoir réaliser un.

Intervenant : Alain Malard

A venir sur des parcelles viti Bio dans les PO : projets de plantation en keyline

Autres sujets

- Sélection variétale (partenariat Inrae)
- Pas encore de travail sur la récupération et le stockage de l'eau, notamment car contraintes réglementaires
- Agroforesterie : portage d'une expérimentation sur la faisabilité d'agroforesterie en maraichage □ résultats encourageants (pas de perte de rendement) mais nécessite un écart important entre les rangs + adaptation du matériel
- Le Civam Bio 66 siège à la CLE des Nappes du Roussillon, mais pas dans le comité sécheresse, ni autre instance

Initiée par :



Financée par :



Organisée par :



Plus d'infos sur <https://terreaubio-occitanie.fr>

Pistes de travail « aménagement du territoire / infrastructures »

- Le stockage de l'eau dans les barrages est questionné : il en existe déjà 4 et aucun n'est rempli aujourd'hui. Les forts vents (tramontane) augmentent l'évaporation des eaux stockées.
- Les solutions du type recharge de nappe demandent une grosse emprise foncière (aire de recharge), alors que le département subit une grosse pression foncière (urbanisation, Surtout au niveau de la côte sur la plaine du Roussillon)
- Le Syndicat des Nappes mène des expérimentations d'infiltration des eaux dans les nappes via les canaux traditionnels
- Réutilisation de l'eau : des projets ont émergé de la part de certaines collectivités avec la sécheresse. Mais les projets les plus pertinents restent ceux sur le littoral qui évitent le rejet à la mer.
- Projet de transfert de l'eau du Rhône jusqu'aux Pyrénées Orientales (Aqua Domitia) : avait reçu une forte opposition des conventionnels en 2010 et avait été abandonné. BRL (gestionnaire des transferts d'eau du Rhône) est en train d'étudier la relance du projet
- Les canaux traditionnels ont été progressivement délaissés. Ils étaient notamment entretenus par des travaux collectifs reposant sur une population agricole nombreuse. La spécialisation du territoire et l'urbanisation du territoire ont progressivement laissé dépérir les canaux (dépend de la dynamique des ASA).

Pistes de travail « gestion collective »

- Mauvaise connaissance des consommations, notamment agricoles. En 2018, une amnistie a été négociée avec le préfet pour permettre la régularisation des agriculteurs non déclarés → vague de déclaration, mais il manque encore beaucoup de compteurs, notamment dans les zones les plus tendues
- Une étude volume prélevable a été faite dans le cadre du SAGE qui a permis d'attribuer des volumes autorisés par secteur (eau potable, agriculture, etc.). la répartition pour le secteur agricole reste à faire. Bien que l'on soit en ZRE, il n'y a aujourd'hui pas de gestion collective (type OUGC), notamment car refus de la profession agricole d'y participer. Il existe cependant des ASA pour la gestion des eaux superficielles. Il n'y a pas de gestion collective concernant les eaux souterraines (forages). En revanche, des associations d'irrigant se sont constituées

Initiée par :



Financée par :



Organisée par :



- Double problème : 1) sécheresse (manque de pluie notamment) ; 2) partage de l'eau : dans certaines zones, il y a encore quelques marges de manœuvre sur l'utilisation de l'eau ; mais les mêmes restrictions s'appliquent à tous sans distinction (gros faiseur/petit diversifié, etc.) : les restrictions pourraient être gérées plus finement

Témoignage de Jacques Tonnel (arboriculteur)

- Exploitation (2010) :
 - 5ha d'abricots, figues, noix de pécan et kiwi
 - Pas de raccordement au réseau d'irrigation , mais un forage
→ très forte incertitude sur la capacité à irriguer
- Pluviométrie : 68mm depuis janvier 2024 répartis sur des épisodes de 15/20mm → insuffisant pour que l'eau pénètre en profondeur dans le sols
- Les arbres sont en stress. Sur son exploitation les abricotiers et figuiers ont tenu le coup, mais les kiwiers ont beaucoup souffert avec une mortalité importante
- La sécheresse a des impacts directs : mortalité, baisse de volume et de calibre pour la production, mais aussi des impacts indirects : e.g. mortalité de la haie → disparition des auxiliaires → par apport à la période 2018-2019 : perte de 20% du chiffre d'affaire
- Les petites fermes qui disparaissent sont rachetées par des gros faiseurs et ont tendance à disparaître

Témoignage de Christèle (maraichère et arboricultrice)

- Exploitation : 15ha de maraichage et kiwis
- Conséquences de la sécheresse :
 - Mortalité : 50% sur les kiwis
 - Production : la production a chuté de 4T à 0,1T en kiwi, très importante également sur les artichauts, baisse de rendement et de calibre sur les carottes (difficiles à écouler donc)
 - Activités non agricoles : restriction d'eau sévère sur les gîtes de la ferme → baisse de fréquentation
 - Beaucoup de contrôles des pouvoirs publics : 6 passages en 2023
 - Conséquence de la chaleur ; coup de soleil sur les pommes, flétrissures des abricots
 - Pas forcément beaucoup d'impact sur le temps de travail, mais beaucoup plus de stress pour les producteurs

Initiée par :



Financée par :



Organisée par :



Plus d'infos sur <https://terreaubio-occitanie.fr>

- Problèmes liés à l'irrigation :
 - BRL (gestionnaire du transfert d'eau du Rhône) impose le goutte à goutte sur toutes les cultures irriguées, bien que ce soit difficile sur certaines (e.g. carotte)
 - Les arrêtés sécheresses posent des restrictions en termes de volumes relatifs individuels (e.g. -50% de volume d'irrigation à partir de tel seuil) → pénalise ceux qui font déjà des efforts → besoin d'une base de comparaison absolue et collective
 - Les restrictions des arrêtés sécheresse différent selon les productions/type d'irrigation → très compliqué à gérer en système diversifié
 - Augmentation des abonnements (part fixe du prix de l'eau) de BRL : de 2000 à 4500€/an pour la ferme (cette des tarifs vient compenser la baisse des volumes et donc des recettes de BRL)
 - La ferme est entourée de gros faiseurs qui prélèvent beaucoup d'eau dans la nappe → le niveau de la nappe baisse, avec risque que le forage se retrouve hors d'eau
- Adaptation de l'exploitation : replantation des plants morts mais à un rythme 2 à 3 fois plus faible que d'habitude, pour observer si les nouveaux plants s'adaptent

Analyse

- Au-delà de l'aspect agronomique sur les difficultés de produire dans un contexte de dérèglement climatique avec une pluviométrie insuffisante et des restrictions d'eau, il apparaît important de suivre les concertations et comité de régulation des usages de l'eau.
- Si plusieurs comités de bassin sont en place, la priorité des usages de l'eau est souvent au détriment des exploitations agricoles. On peut le constater autour des arrêtés préfectoraux avec la demande de réduire de moitié la consommation d'eau d'irrigation, y compris ceux qui ont déjà une consommation inférieure aux standards.

Initiée par :



Financée par :



Organisée par :



Plus d'infos sur <https://terreaubio-occitanie.fr>

En conclusion :

- Un problème de sécheresse (pluviométrie) mais aussi de partage : calibrage des restrictions, déséquilibre gros/petits faiseurs, absence de gestion collective, méconnaissance des prélèvements
- Des conséquences importantes sur la ferme : rendement, calibre, mortalité fonctionnalité de l'agroécosystème, stress, baisse importante du chiffre d'affaire → in fine, remise en question de la pérennité des petites fermes
- Des expérimentations en cours au CivamBio66 sur des pratiques d'adaptation à la sécheresse (agroforesterie, MO, hydrologie), mais besoin d'eau quand même
- Les grandes infrastructures (stockage supplémentaire, transfert d'eau depuis le Rhône) ne semblent pas pouvoir résoudre le problème dans l'immédiat. Quelques solutions en cours d'expérimentation sur la REUT (littoral) et la recharge de nappe via les canaux
- Les leviers possibles de travail :
 - Continuer le travail d'adaptation des pratiques agronomiques
 - Participer aux instances de gestion de l'eau existantes (CLE, comité sécheresse, etc.)
 - Pousser pour une gestion collective et s'y insérer

Initiée par :



Financée par :



Organisée par :



Plus d'infos sur <https://terreaubio-occitanie.fr>



Initiée par :



Financée par :



Organisée par :



Plus d'infos sur <https://terreaubio-occitanie.fr>